

Accueil Périscolaire de Lerm-et-Musset

Projet Pédagogique 2020-2021



SOMMAIRE

❖ Introduction	p 3
❖ Présentation du territoire	p 4
➤ Eléments marquants	
➤ Gestionnaire de la structure	
➤ Projet éducatif	
❖ Présentation de la structure	p 8
➤ Coordonnées	
➤ Fonctionnement général de la structure	
➤ L'équipe d'animation	
➤ Le public	
❖ Objectifs pédagogiques	p 9
➤ Encourager l'autonomie	
➤ Favoriser le partage et la coopération	
➤ Soutenir l'accès aux activités sportives et culturelles	
❖ Gestion quotidienne de la structure	p 10
➤ Rythme de l'enfant	
➤ L'accueil de l'enfant et sa famille	
➤ L'animation	
➤ Les règles de vie	
❖ Projet d'animation	p 12
➤ Activités dirigées	
➤ Activités libres	
➤ Ludicollage	
➤ École multisport	
❖ Journée type	p 13
❖ Évaluation et bilan	p 14

❖ Introduction

➤ Ce document, le projet pédagogique, concrétise le projet éducatif de la CDC du Bazadais, élaboré par les élus.

Il est spécifique aux caractéristiques de la structure, résulte d'une préparation collective et traduit l'engagement de l'équipe pédagogique : l'animateur, l'éducateur sportif et la directrice.

Il est rédigé par la directrice, en concertation avec l'équipe d'animation.

➤ Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants, sur les conditions de fonctionnement. Il sert de référence et permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques.

➤ Le projet pédagogique sert de support au travail de l'équipe. Il est également communiqué aux représentants légaux des enfants accueillis et aux différents partenaires, dans le cadre de dispositifs contractuels notamment.

➤ Ce document est complété par d'autres moyens de communication : programme d'animation annuel, affichage, accueil individualisé des parents, site internet de la CDC et règlement intérieur.

❖ Présentation du territoire

Le territoire est situé au Sud-Est du département de la Gironde, limitrophe avec les Landes et le Lot et Garonne.

Il se compose de 31 communes et compte 15300 habitants, répartis sur une superficie de 599km² (densité de 25 habitants au km²).

➤ Éléments marquants

- Qualité de vie notable et préservation de l'environnement
- Attractivité résidentielle
- Représentativité satisfaisante des établissements scolaires
- Nombre important d'enfants de 6-17 ans (1900 environ)
- Dynamisme associatif
- Attachement aux traditions et au patrimoine local

➤ Faiblesses

- Territoire étendu et quelque peu désertifié (population concentrée sur 5 communes majeures : Bazas, Grignols, Captieux, Bernos-Beaulac et Cudos)
- Population plutôt vieillissante
- Difficultés de mobilité
- Offre de travail restreinte
- Fragilisation du tissu familial
- Précarité prégnante de la population

➤ Gestionnaire/Organisateur,

La Communauté des Communes du Bazadais est née de la fusion des CDC du Bazadais et de Captieux-Grignols, au 1^{er} janvier 2014.

La compétence enfance-jeunesse du CCAS de Bazas et des communes de Bazas et Cudos a été transférée à la même date (excepté les accueils périscolaires, communautaires au 1^{er} janvier 2015).

- Siège social : CDC du Bazadais
3, « Coucut » - Route de Lerm-et-Musset
33430 BAZAS
Tél : 05.56.25.28.81
- Annexe administrative : 29, avenue Jean Guérin
33690 GRIGNOLS
Tél : 05.56.25.50.53
- Représentante : Mme COUSTET Nicole, Présidente

➤ Projet éducatif

Le projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes.

Il définit le sens des actions. Il détermine les orientations du projet pédagogique et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre. Il est formalisé par un document.

Voici pour rappel les grands principes et intentions éducatives de la Communauté de Communes du Bazadais qui ont servi de bases à l'élaboration de ce projet pédagogique :

- Principes :

- Qualité de l'accueil et des services.
- Respect des valeurs fondamentales d'humanisme, de laïcité, d'équité, de respect.
- Diversification de l'offre de service adaptée aux différentes tranches d'âge.
- Développement de l'éducation à l'environnement.
- Accessibilité des services, en réponse aux problèmes de mobilité et de proximité de service.
- Information coordonnée en direction des familles.
- Soutien à la fonction parentale.
- Politique tarifaire équitable permettant l'accès au plus grand nombre.

- Intentions éducatives :

- Favoriser la socialisation de l'enfant
- Privilégier l'épanouissement et le développement de l'autonomie
- Développer la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité
- Prévention et sécurité
- Soutenir la fonction parentale

❖ Présentation de la structure

L'Accueil périscolaire de Lerm et Musset, est un accueil collectif de mineurs destiné aux enfants de 3 à 12 ans inscrits dans les classes du regroupement pédagogique intercommunal du Haut Ciron, regroupant les écoles de Lerm-et-Musset, Giscos et Saint Michel de Castelnau.

Il est situé sur la commune de Lerm-et-Musset dans l'enceinte de l'école. Les espaces occupés sont la salle d'accueil de l'APS, la cour de l'école, et le pré clôturé situé derrière l'école.

La structure dispose d'une capacité d'accueil de 10 places pour les enfants âgés de 3 à 5 ans, et de 14 places pour les enfants de 6 à 12 ans. Soit un agrément total de 24 places.

➤ Coordonnées :

- Adresse postale : Accueil Périscolaire de Lerm et Musset –
Ecole de Lerm et Musset « Sissiciagle »
Le bourg – 33840 Lerm et Musset
- Téléphone : 05.56.65.89.57
- Courriel : apslerm@cdcdubazadais.fr
- Les horaires d'accueil :
- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 7h30-8h45 et 16h45-18h30

➤ Fonctionnement général de la structure :

- Le temps d'accueil : La structure est ouverte les jours de classe de 7h30 à 8h45 le matin et de 16h45 à 18h30 le soir. Les enfants sont déposés par leurs parents/tuteurs puis récupérés le soir après émargement. La facturation s'effectue à la demi-heure en fonction des revenus de la famille sur la base du taux d'effort. L'accueil se fait sur inscription, grâce à des feuilles de préinscription mensuelle et via le formulaire en ligne sur le site internet de la CDC, pour permettre de satisfaire le plus grand nombre d'utilisateurs et d'être le plus juste par rapport à la demande.
- Moyens financiers : La structure gère un budget voté par le conseil communautaire de la CDC chaque année. Ce budget permet de mettre en place le programme d'activités et les différents investissements nécessaires à sa bonne tenue, ainsi qu'au bon fonctionnement de la structure.

➤ L'équipe d'encadrement :

Elle est constituée d'une directrice, Charlotte LOPES, titulaire du Brevet d'Aptitudes aux Fonctions de Directeur, Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateur et du CAP Petite Enfance qui assure la plupart des transmissions aux familles, et le suivi administratif et financier de la structure, ainsi qu'une partie de l'animation (notamment les ateliers de Ludicollage). Également d'un animateur permanent, Christophe FERREIRA titulaire du Diplôme Universitaire de Technologie Carrière sociale et Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateur, il est chargé de la bonne tenue du volet animation ainsi que de l'accueil des familles et l'émargement. Ainsi que d'un éducateur sportif, Cédric LEES-MELOU, titulaire d'une Licence STAPS et d'un MASTER MEEPS (Métiers de l'Enseignement en EPS), qui met en œuvre et anime les séances d'école multi sport, une fois par semaine. Et de Marie-Claude LAPORTE, cantinière de l'école qui assure également, l'entretien de la structure périscolaire.

➤ Le public :

L'APS de Lerm et Musset accueille les enfants avant et après l'école. Compte tenu de l'espace disponible, les différentes tranches d'âge sont mélangées, ce qui constitue une particularité, et nécessite des aménagements et de l'adaptabilité.

Le public accueilli nécessite que l'on s'adapte à son rythme qui diffère en fonction de l'âge. C'est pourquoi il est important de connaître leurs besoins :

- Besoins des 3-6 ans :
 - Respecter leur rythme biologique
 - Besoin de sécurité affective et de repères
 - Apprentissage de la vie en collectivité
 - Explorer ses capacités motrices, créatives et d'expressions
 - Découvrir son environnement et l'autre
 - Accompagnement vers l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne
 - Besoin de temps de repos importants

- Besoins des 6-12 ans :
 - Besoin de sécurité morale et matérielle
 - Besoin de dédramatiser pour se rassurer
 - Besoin d'agrandir leur champ d'action et de découverte
 - Demande d'une plus grande autonomie
 - Affirmation des choix et envies
 - Besoin de valorisation et d'affirmation de soi
 - Echange et partage avec les pairs et l'adulte
 - Identification à des groupes de pairs

- Rôle et place de chacun :
- Les élus et la hiérarchie :
 - Définissent les orientations de la structure
 - Valident ou non les différents projets ou demandes d'investissements
 - Approuvent le projet pédagogique de la structure
 - Solutionnent les litiges et problèmes de fonctionnement le cas échéant

- Le directeur :
 - Rédige le projet pédagogique avec l'équipe d'animation
 - Assure le bon fonctionnement administratif de la structure
 - Est le relais entre les familles et la collectivité
 - Fait remonter les difficultés rencontrées à la hiérarchie
 - Est garant du respect du programme d'animation
 - Veille au respect des orientations de la collectivité
 - Veille à la bonne cohésion de l'équipe

- L'équipe d'animation :
 - Assure la sécurité physique et morale du public
 - Assure l'accueil des familles et des enfants
 - Veille au respect de la réglementation de la Cohésion Sociale
 - Veille au respect des intentions éducatives déterminées dans le projet pédagogique
 - Assure la mise en place des différents programmes d'animation
 - Doit être attentive et à l'écoute de toutes les personnes qui fréquentent la structure

❖ Les objectifs pédagogiques :

L'équipe d'animation a défini trois axes pédagogiques majeurs pour orienter la vie de la structure, ainsi que son action au travers des animations mises en place.

Encourager l'autonomie

- Accompagner l'enfant dans les gestes de la vie quotidienne
- Laisser l'enfant choisir ses activités
- Proposer un large choix d'activités pour répondre aux envies de chaque enfant
- L'enfant est libre de ne rien de faire
- Adapter chaque activité pour qu'elle soit accessible à tous quel que soit l'âge des enfants
- Les enfants ont la possibilité de proposer et d'animer des activités
- Les enfants peuvent participer activement à la vie du groupe
- La salle doit être aménagée de façon à ce que chacun puisse profiter des différents espaces de jeux sans se gêner
- Mise en place d'affichage pour faciliter l'accès libre aux jeux symboliques et aux jeux de société

Favoriser le partage et la coopération

- Favoriser l'entraide entre les différents âges dans les actes de vie quotidienne et dans les animations
- Mélanger des tranches d'âges sur les activités
- Inscrire l'enfant dans son environnement en travaillant avec les différents acteurs locaux (école, maire, association des parents d'élèves)
- Participer à la préparation de la kermesse et des animations mises en place par l'association des parents d'élèves
- Création de rencontres sportives, au travers de l'EMS avec d'autres périscolaires du territoire
- Mise en place d'un événement convivial rassemblant les familles, les enfants et l'équipe d'animation autour d'une animation (soirée jeux, kermesse, tournoi sportif)

Soutenir l'accès aux activités sportives et culturelles

- Maintenir la dynamique de l'école multi sport au moins une fois par semaine
- Mettre en place des cycles sportifs communs avec d'autres APS du territoire afin d'organiser des rencontres
- Se mettre en lien avec le service de la promotion sport pour emprunter du matériel sportif varié
- Utiliser les infrastructures de la ville de Lerm-et-Musset pour diversifier les activités sportives proposées (stade, foyer rural)
- Proposer un large choix de disciplines sportives chaque année
- Mise en place de mini stage d'ateliers créatifs une fois par mois (Ludicollage)
- Prosperer des activités créatives variées (peinture, modelage, couture, dessin, mosaïque)
- Adapter les ateliers aux différents âges pour que chaque enfant puisse en profiter
- Faire découvrir de manière ludique les œuvres de différents artistes (fresque à la manière de Miro, portrait déstructuré à la manière de Picasso, mosaïque à la manière de Gaudi ...)

❖ Gestion quotidienne de structure

➤ Le rythme de l'enfant :

- La structure s'organise autour de temps spécifiques et définis qui respectent le rythme de chaque enfant (*temps de goûter, temps d'activité libre, temps d'activité dirigée, retour au calme*).
- Le local d'accueil doit être aménagé en différents espaces d'activité identifiables pour répondre au mieux aux envies de chaque enfant (*coin lecture, tables pour les jeux de société, table pour les activités manuelles, espace réservé aux jeux symbolique*).
- L'équipe d'animation propose et adapte différentes activités en fonction de l'âge des enfants (*activités au choix, niveau de difficulté adapté aux capacités des enfants*).
- L'enfant est libre de participer ou non aux activités dirigées, il peut également choisir des activités libres (*choix d'activités varié, mises à disposition de jeux et matériels*).
- Après une longue journée de classe ou une nuit difficile, l'enfant peut également choisir de ne rien faire du tout (*autoriser l'enfant à ne rien faire voire à dormir*).
- L'enfant sera accompagné vers une plus grande autonomie dans les actes de la vie quotidienne (*accompagnement de l'équipe d'animation, « laisser faire »*).

➤ L'accueil de l'enfant et de sa famille :

- Les enfants et leurs familles recevront un accueil personnalisé et de qualité (*connaissance des usagers, bonne humeur et professionnalisme, être à l'écoute de chacun*).
- L'équipe d'animation est le relais entre les familles et la structure. Elle transmettra les informations nécessaires à chacun en observant son devoir de réserve et de discrétion (*transferts des informations, échange avec les familles*).
- Les familles pourront être renseignées ou orientées vers les personnes compétentes pour l'ensemble de leurs demandes relatives à la structure ou à la CDC (*relais entre les différents organes et structures de la CDC*).
- Afin de proposer un accueil cohérent et en toute confiance, l'équipe d'animation doit être exemplaire dans son attitude, et respecter le rôle de chacun (*respect des règles élémentaire d'accueil, utilisation d'un vocabulaire adapté*).
- La gestion administrative de la structure doit être rigoureuse afin de ne léser aucune famille (*mise en place d'outils de contrôle, s'assurer d'obtenir des dossiers complets*).
- Faire en sorte que les enfants se sentent à l'aise et en sécurité au sein de la structure (*être à l'écoute et attentif à chaque enfant*).

➤ L'animation :

- Les enfants ont accès à une grande variété d'activités autour d'un thème annuel choisi en amont par l'équipe d'animation (*thématique annuelle et cohérence des activités avec ce thème*).
- L'équipe d'animation propose différents types d'activités pour répondre aux attentes de tous
- Les enfants sont libres de choisir de participer aux activités dirigées ou de s'occuper librement grâce au matériel mis à disposition (*aucune activité imposée*).
- Les enfants ont accès à un large choix de jeux et diverses occupations au sein de la structure.
- L'équipe d'animation se rend disponible dans la mesure du possible aux demandes d'activités des enfants, et est capable de s'adapter aux différents changements volontaires ou non (*adaptabilité aux différentes demandes et aux conditions météo*).

➤ Les règles de vie

- L'équipe d'animation doit assurer la sécurité affective et physique de chaque enfant.
- L'équipe d'animation doit avoir une attitude préventive permanente afin d'éviter que l'enfant s'expose à des risques (*explication des consignes de sécurité et des éventuels dangers encourus*).
- L'enfant doit respecter les autres (adultes et enfants), le matériel, les locaux, en adoptant un langage et un comportement approprié.
- Les enfants doivent réparer les fautes commises dans la mesure du possible.
- Les enfants ayant un comportement inadapté sont mis à l'écart afin d'avoir une discussion avec un membre de l'équipe d'animation pour trouver une solution et désamorcer le conflit (*entretiens individualisés avec les enfants concernés*).
- Les familles peuvent être convoquées en cas de conflit important ou de comportements inappropriés récurrents (*convocation à la discrétion de la directrice après discussion avec l'équipe d'animation*).
- La directrice réfère directement à sa hiérarchie en cas de conflit dépassant ses compétences et son autorité.
- L'équipe d'animation doit sensibiliser les enfants à la différence de chaque individu (*mise en place d'atelier sur la différence en lien avec le programme d'animation*).

❖ Projet d'animation

Les activités proposées à l'Accueil Périscolaire de Lerm et Musset sont variées afin de répondre à la demande de chacun et afin d'éviter toute lassitude. Les enfants ont accès à un panel d'activités allant des loisirs créatifs aux activités sportives. Elles sont réparties sur des temps d'animation bien distincts qui articulent la vie de la structure :

- Les activités dirigées : ces activités sont en lien avec la thématique annuelle, ce sont des activités manuelles mais également des histoires voire des imaginaires de jeux collectifs. La thématique annuelle choisie par l'équipe d'animation doit permettre aux enfants de découvrir et de s'ouvrir à une période historique ou d'un univers spécifique qu'il ne connaît pas ou peu. La portée pédagogique de ce choix est importante, l'enfant va pouvoir s'approprier les éléments qui lui sont offerts et apprendre tout en s'amusant pendant un moment ludique. Pour l'année scolaire 2020-2021, les enfants découvriront la diversité des paysages du monde.
- Les activités libres : les enfants ont la possibilité de ne pas participer aux activités dirigées s'ils n'en éprouvent pas l'envie. La structure met à leur disposition une grande quantité de jeux et matériels afin qu'ils puissent s'occuper selon leurs envies, seuls ou accompagnés d'un animateur.
- Le ludicollage : ce sont des stages courts d'ateliers de création variés. Les enfants pourront découvrir, manipuler, créer et s'exprimer. De multiples supports et techniques seront mis à disposition afin d'initier les enfants à différents domaines de création (modelage, mosaïque, peinture, dessins, couture...)
- L'Ecoles Multi-Sports (EMS) : ce dispositif soutenu par le Conseil Départemental offre la possibilité aux enfants de découvrir sur une année scolaire, différentes disciplines sportives. Les enfants souhaitant participer s'inscrivent pour l'année.

En dehors de l'EMS, où les enfants sont inscrits et s'engagent pour une année, les autres temps d'activité sont à la disposition des enfants qui peuvent y participer. Cependant, les enfants qui le souhaitent ont également la possibilité de ne rien faire et de se reposer s'ils en ont besoin. Le rythme des enfants reste la priorité de la structure.

❖ Journée type

L'organisation type de l'accueil périscolaire se découpe en deux phases distinctes : l'accueil du matin et l'accueil du soir. Elle s'organise comme suit :

- Du lundi au vendredi matin :

7h30 – 8h30 : ouverture des portes et début de l'accueil. Proposition d'ateliers dirigés de la thématique annuelle et/ou mise à disposition de matériels et jeux.

7h50 : départ du bus pour les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2.

8h30 – 8h45 : rangement de la salle, préparation au départ en classe, transfert des enfants de maternelles et GS/CP dans leurs classes respectives.

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi soir :

16h45 – 17h15 : réception des enfants de maternelle et de GS/CP, prise du goûter.

17h15 : Arrivée du bus, retour des enfants de CE1/CE2, CM1/CM2, prise du goûter.

17h15 – 18h30 : jeux libres en extérieur si le temps le permet ou mise à disposition des jeux à l'intérieur et proposition d'ateliers dirigés. Puis, sur les dernières minutes, rangement de la salle et jeux libres permettant à un membre de l'équipe d'animation d'assurer la gestion administrative quotidienne.

- Cas particulier :

Pour les enfants inscrits :

- Deux mardis et jeudis soir par mois, atelier de ludicollage de 17h15 à 17h45
- Vendredi soir, école multisports de 17h15 à 18h15.

❖ Evaluation et Bilan

Afin d'offrir un service de qualité de façon permanente, plusieurs dispositifs d'évaluations sont mis en place tout au long de l'année. En effet des réunions techniques avec le coordonnateur enfance-jeunesse sont organisées mensuellement afin de présenter ou de faire le bilan des différentes périodes d'animation. L'ensemble des propositions émises par les équipes d'animation sont soumises lors de rencontre entre la Présidente déléguée à l'enfance-jeunesse et la Directrice Générale des Services de la collectivité. De même que les orientations et les différents projets sont débattus lors des réunions de la commission enfance-jeunesse qui se compose des élus délégués.

D'autre part chaque année, un bilan qualitatif et quantitatif de l'année écoulée permet de faire un point sur les dispositifs et projets mis en place et de les réajuster le cas échéant. De plus chaque agent répond en fin d'année à une évaluation professionnelle lui permettant d'exprimer son ressenti sur l'année écoulée et sur sa fonction, permettant de recentrer ses missions et les projets à développer.